

des genres particuliers que l'on range dans ce groupe, le plus anciennement connu ; ce nom se trouve ainsi généralisé et appliqué au groupe tout entier.

Les auteurs Italiens qui se sont occupés récemment des microbes ont adopté, de leur côté, le nom de *Protiste*, emprunté à Haeckel, et dont le sens, si non l'étymologie est à peu de chose près le même que celui du mot microbe. Avant lui, un naturaliste du commencement du siècle, Bory de Saint-Vincent avait déjà employé ce mot. Ils ont essayé d'éluder cette difficulté en créant un règne intermédiaire entre le règne végétal et le règne animal, auquel ils ont imposé le nom de *Règne des Protistes*, voulant indiquer par là que ce règne renferme les premiers animaux qui sont apparus à la surface de la terre dans les temps géologiques ; ce règne des *Protistes* renferme les groupes suivants, en allant des plus simples aux plus composés.

1. Monères, ou Microbes proprement dits : Schyzomycètes, Bactéries, Bacilles, Vibrioniens, etc., etc.
2. Rhizopodes amorphes, ou Amibes ;
3. Grégarines ;
4. Flagellés ;
5. Catallactes ;
6. Infusoires ;
7. Acinètes ;
8. Labyrinthulés ;
9. Diatomées ;
10. Myxomycètes ;
11. Champignons ;
12. Thalamophores, Foraminifères ou Rhizopodes à coquille ;
13. Radiolaires, ou Rhizopodes à squelette siliceux.

Est-ce qu'il y a réellement avantage à admettre un règne des *Protistes* intermédiaire entre les deux règnes organiques, règne animal et règne végétal ? Je ne le pense pas ; c'est aussi